

PP RFFABCT
DE RFGW H1952 0921247
ZNY RRRRR
P 021242Z AVR 93
BBBB
FM MINAFETRAN PARIS
TO ARMEES PARIS
BT
D I F F U S I O N R E S T R E I N T E
TD DIPLOMATIE 8020

CNC

LE 2 AVRIL 1993
QQXX LE 02/04/93 A 14H33

IMMEDIAT A L'OUVERTURE DES BUREAUX
CHIFFRE DIFFUSION RESTREINTE

ORIGINE : NATIONS UNIES
NB : FICHE TELEGRAPHIQUE

AD DFRA NEW YORK 1295

CQ KAMPALA 79

CQ BRUXELLES 372

CQ ADDIS ABEBA 151

CQ ARMEES PARIS 651

CQ DAR ES SALAM 79

CQ MINCOOP PARIS 433

CQ KIGALI 126

CQ BUJUMBURA 67

CQ WASHINGTON 1021

CQ DAKAR 145

CQ MINDEFENSE PARIS 797

CQ KINSHASA 164

TXT

OBJET : RWANDA.

/MOTS-CLES : ONU-CONSEIL DE SECURITE, RWANDA//

JE ME REFERE AU TD DFRA NEW YORK 1403 ET AU TD DIPLO 7683.
AINSI QU'AU TD DIPLO DAM/NUOI DE CE JOUR.

LA FRANCE CONSTATE QUE LA SITUATION EVOLUE VERS UNE REPRISE
DES HOSTILITES AU RWANDA, EN DEBIT DE L'ACCORD DE CESSEZ LE FEU DE
DAR ES SALAM. PAR AILLEURS, LA NEGOCIATION D'ARUSHA EST BLOQUEE,
NOTAMMENT SUR LA QUESTION DU POURCENTAGE ATTRIBUE AU FPR DANS L'ARMEE
RWANDAISE.

1) FACE A CETTE SITUATION, LE DEPARTEMENT VOUS DEMANDE
D'ENTREPRENDRE UNE DEMARCHE AUPRES DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS
UNIES POUR APPELER SON ATTENTION SUR L'URGENCE QU'IL Y A A DETACHER
DES OBSERVATEURS A LA FRONTIERE ENTRE L'UGANDA ET LE RWANDA, COMPTE
TENU DES ELEMENTS PRECIS QUE NOUS AVONS SUR LES RISQUES DE REPRISE
DES HOSTILITES.

2) LORS DE LA PROCHAINE SEANCE DE CONSULTATIONS, VOUS
APPELLEREZ L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE SUR :

- LES RISQUES D'AGGRAVATION DE LA SITUATION MILITAIRE
SUR LE TERRAIN,

- LE FAIT QUE CETTE AFFAIRE INTERESSE L'ENSEMBLE DE LA
COMMUNAUTE INTERNATIONALE,

- NOTRE SOUHAIT DE VOIR LES NATIONS UNIES PRENDRE RAPIDEMENT

LEUR PART DE RESPONSABILITE DANS CETTE AFFAIRE.

3) VOUS INFORMEREZ PREALABLEMENT LE REPRESENTANT PERMANENT DU
RWANDA A LA FOIS SUR VOTRE DEMARCHE ET VOTRE DECLARATION EN SEANCE DE
CONSULTATIONS. (CL)

SIGNE: LAFON

BT

H1952

1048

71 1500